

Rapport de la quatrième session du groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques

Victoria, Seychelles – 25 novembre 2002

SOMMAIRE

RAPPORT DE LA QUATRIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COLLECTE DES DONNÉES ET LES STATISTIQUES	1
VICTORIA, SEYCHELLES – 25 NOVEMBRE 2002	1
OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
1. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT	4
COLLECTE DE DONNÉES.....	4
ÉTAT DES BASES DE DONNÉES DE LA CTOI.....	5
PROBLÈMES IDENTIFIÉS.....	8
DISCUSSION GÉNÉRALE SUR LA COLLECTE DES DONNÉES.....	9
2. EXAMEN DE LA SITUATION DES ESPÈCES	9
3. INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES STATISTIQUES NATIONAUX	10
4. PROBLÈMES RELATIFS À LA SITUATION DES DONNÉES ET POSSIBLES AMÉLIORATIONS	10
PROJET CTOI-OFCE : RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET.....	10
PROGRAMMES D'OBSERVATEURS ET CAPTURES ACCESSOIRES : NOUVELLES INFORMATIONS RECUEILLIES.....	11
EXIGENCES STATISTIQUES POUR LE PROGRAMME DE MARQUAGE DES THONS DE L'Océan Indien.....	11
CERTIFICATION DES CAPTURES : UTILISATION DES CERTIFICATS DE CAPTURES POUR AMÉLIORER LES ESTIMATIONS DES PRISES DES NAVIRES INN.....	11
SITUATION DES DÉCLARATIONS DE TAIWAN, CHINE.....	12
5. DISSÉMINATION DES DONNÉES ET DOCUMENTS DE LA CTOI	12
FORMATS STANDARD POUR LA DIFFUSION DES DONNÉES.....	12
PRÉPARATION DES DONNÉES DE CAPTURES PAR TAILLES (ALBACORE ET THON OBÈSE).....	12
PROPOSITION POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN ATLAS CTOI ILLUSTRANT LES PÊCHERIES THONIÈRES DE L'Océan Indien.....	12
6. AUTRES SUJETS	13
DISPONIBILITÉ DES STATISTIQUES DE CAPTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.....	13
7. ADOPTION DU RAPPORT	13
ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS	14
ANNEXE II. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION	18
ANNEXE III. LISTE DES DOCUMENTS	19

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La quatrième réunion du groupe de travail sur la collecte des données et les statistiques (GTDS) fut ouverte le 25 novembre 2002 à Mahé (Seychelles). La présidente, Mme Rose Marie Bargain de la Seychelles Fishing Authority, a souhaité la bienvenue aux participants (liste en annexe I). L'ordre du jour de la réunion a été adopté comme présenté en annexe II. Les documents disponibles pour discussion sont listés dans l'annexe III.

1. Rapport d'activités du Secrétariat

Le document GTDS-02-01 fut présenté par le Secrétariat. Il comprend des sections sur l'état des déclarations en 2002 et un état général des bases de données de la CTOI. Ce document est résumé dans les paragraphes suivants.

Collecte de données

État général des déclarations pour l'année 2001

Respect des délais de soumission des données : seuls trois pays (contre 13 en 2001) ont soumis leurs statistiques avant la date limite, fixée au 30 juin. Dans la plupart des cas, seules des statistiques partielles ont été reçues. Un premier rappel a été envoyé à **55 pays** en juin et juillet 2002. Un second puis un troisième rappel furent nécessaires dans la majorité des cas.

Le tableau 1 ci-dessous présente les captures déclarées (**Sou**) et non-déclarées (**N-sou**, extrapolées à partir des captures 2000 pour les strates non-déclarées) pour 2001, présentes dans la base de données NC de la CTOI. Le tableau distingue les données reçues à la date fixée de celles reçues entre cette échéance et novembre 2002 (**Nov-02**). À l'échéance, à peine 22% des captures avaient été déclarées, ce chiffre atteignant seulement 34% au 1^{er} novembre 2002. Avant l'échéance fixée, les déclarations concernant d'autres espèces que les thons tropicaux étaient négligeables. Par ailleurs, aucune information (préliminaire ou finale) sur la palangre n'a été obtenue en 2001 à l'échéance fixée.

Les déclarations tardives compromettent également la validation et la vérification des données, particulièrement lorsque ces données sont fournies juste avant ou durant les réunions des groupes de travail.

Tableau 1. Captures nominales déclarées à la CTOI (milliers de tonnes) à l'échéance fixée (30 juin 2002) et avant le 1^{er} novembre 2002.

déclarations 2001	Jul-02			Nov-02		
	N-sou	Sou	%N-sou	N-sou	Sou	%N-sou
Poissons porte-épée	77	3	96	55	25	68
Thons néritiques	392	1	100	359	34	91
Thons tempérés	70	7	91	41	36	53
Thons tropicaux	521	296	64	451	366	55
TOTAL	1059	307	78	906	461	66

Tableau 2. Proportion des statistiques NC, CE et SF à la disposition de la CTOI, comparées avec les captures estimées pour 2001 (au 20 novembre 2002), et proportion de captures déclarées par des sources officielles (SO).

2001	NC	CE	SF	SO
Disponible	1000	675	590	870
Total	1500	1500	1500	1000
% Disponible	67	45	39	87
% 2000	49	46	20	77

Exhaustivité des déclarations : le tableau 2 ci-dessus résume les déclarations des statistiques à la CTOI au 20 novembre 2002. Les taux de déclarations obtenues en 2000 sont indiqués pour comparaison. Le niveau de déclaration s'est donc amélioré en 2001, même s'il demeure très bas.

L'Australie, la Chine, la Malaisie et Singapour furent les seuls pays à fournir des jeux de données complets pour 2001. Des informations plus détaillées sur chaque jeu de données sont données ci-dessous :

- **Captures nominales :** les niveau de déclaration pour les captures nominales sont équivalents à ceux de 2001 : 25 des 55 pays ont soumis des jeux de données de captures partiels ou complets.

L'Afrique du sud, le Soudan, l'Égypte et Belize ont amélioré leur niveau de déclaration, en comparaison des années précédentes (pas de réponse ou soumission très tardive). Le Japon a fourni la série de données complète 1970-2001 correspondant aux nouvelles limites de la CTOI.

À ce jour, aucune donnée ou des jeux de données partiels concernant les captures nominales ont été reçus des parties membres ou parties coopérantes suivantes : la Communauté Européenne, l'Inde, la Chine, les Seychelles, Oman, Madagascar, les Comores, le Vanuatu, l'Érythrée et le Soudan. De plus, les captures nominales pour 1999 et 2000 n'ont toujours pas été soumises par Madagascar et l'Inde (thazard).

Les autres parties importantes pratiquant la pêche qui n'ont pas soumis de données à la CTOI sont : l'Indonésie, les Maldives, les Émirats Arabes Unis et le Yémen. Les captures des flottes palangrières ne déclarant pas et opérant sous divers pavillons (Honduras, Belize, Panama, Guinée équatoriale, Cambodge, palangriers thoniers glaciers de Taiwan, Chine etc.), habituellement enregistrées sous l'appellation NCA, sont quasiment absentes pour 2001. Une flotte de senne tournante, qui appartenait précédemment à des intérêts soviétiques, opère sous pavillon de Panama et de Belize depuis 1995. À ce jour, ses captures restent non-déclarées.

- **Données de prise-et-effort et données sur les fréquences de tailles** : les statistiques de prise-et-effort ont été soumises par seulement 11 pays (dont 7 membres) et celles de fréquences de tailles par 5 pays (dont 3 membres). Des données incomplètes ou non validées ont été soumises par l'Iran, le Sri Lanka, les Seychelles, le Soudan et la Communauté Européenne.
- **Rejets** : seule l'Australie et les Seychelles ont déclaré leurs statistiques de rejets pour 2001, et ce en dépit du fait que les taux de rejet sont présumés élevés, particulièrement pour la palangre et la senne tournante sur objets flottant.
- **Statistiques sur les bateaux de pêche** : en général, les données sur les bateaux de pêche et sur les prises nominales sont transmises ensemble. Les données sur les bateaux de pêche sont non disponibles, incomplètes ou inexactes pour de nombreuses flottilles pratiquant la pêche artisanale. Le nombre de navires de pêche ne déclarant pas opérant dans l'océan Indien durant la période 1973-2000 a été réestimé cette année à partir des nouvelles informations collectées par les programmes d'échantillonnage de la CTOI et de nouveaux enregistrements de navires.
- **Inventaire des navires et activités des thoniers étrangers** : en 2002, le Secrétariat a reçu une importante somme de données nouvelles concernant les flottes domestiques et étrangères. Belize a soumis une liste des navires opérant dans l'océan Indien en 2001. Néanmoins, le nombre de navires opérant sous divers pavillons (comprenant le Honduras, la Guinée équatoriale, le Panama, le Cambodge et les palangriers thoniers glaciers de Taiwan, Chine) reste incertain.
- **Origine des données** : les statistiques sont en général déclarées par l'état du pavillon. Cependant, les statistiques des flottes de senne tournante supposées appartenir à des états européens, mais opérant sous pavillons non-européens, sont déclarées par les scientifiques en charge des flottes de la CE.

État des bases de données de la CTOI.

Principaux progrès réalisés en 2002

Le Secrétariat a informé le groupe de travail des progrès réalisés en 2002 en matière de collecte, de validation et de vérification des données sur les prises, l'effort de pêche et les bateaux de pêche. Les données à la disposition du Secrétariat pour 2001 sont présentées dans le Tableau 3.

En 2002, **de nouveaux jeux de données** ont également été obtenus des sources suivantes :

- **Les programmes d'échantillonnage de la CTOI (Malaisie, Thaïlande, Sri Lanka et Indonésie)** : plus de 300 000 mesures de poids individuels et 30 000 de taille-poids ont été recueillies à ce jour par le biais des échantillonnages ainsi que de l'obtention des historiques des thoniers à Phuket et Penang. L'Inventaire des navires de la CTOI est également en cours de révision, notamment pour inclure les noms et caractéristiques de quelques 1700 navires recueillis dans le cadre de ces programmes. Grâce aux programmes d'échantillonnage mis en place en 2002 au Sri Lanka et surtout en Indonésie, ainsi que grâce à la poursuite des échantillonnages en Thaïlande et en Malaisie, le Secrétariat a pu réaliser en 2002 des estimations des captures non-déclarées de thon frais par les palangriers, remontant jusqu'en 1973.

Tableau 3: Statistiques à disposition de la CTOI pour l'année 2001

Pays	Prise	M/C	CN	CE	FT	RE	SB	BE	RB	EC
UNION EUROPEENE	245	M								
INDONESIE	185									
SRI LANKA	140	M								
INDE	135	M								
CHINE	5	M						N/A		
TAIWAN,CHINE	115							N/A		
MALDIVES	115									
IRAN	105	M								
BELIZE	70							N/A		
PAKISTAN	60	M								
THAILANDE	40	M								
JAPON	40	M						N/A		
ANTILLES NEERLANDAISES	30							N/A		
SEYCHELLES	30	M								
PANAMA	30							N/A		
HONDURAS	20							N/A		
OMAN	20	M								
MALAISIE	15	M								
EGYPTE	15									
EMIRATS ARABES UNIES	15									
MADAGASCAR	10	M								
AUSTRALIE	10	M								
COMORES	10	M								
GUINEE EQUATORIALE	10							N/A		
YEMEN	10									
ARABIE SAUDITE	10									
MOZAMBIQUE	5									
KOREE	5	M						N/A		
TANZANIE	5									
PHILIPPINES	2	C						N/A		
KENYA	2									
MAURICE	2	M								
QATAR	<1									
VANUATU	<1	M						N/A		
CAMBODGE	<1							N/A		
COTE D'IVOIRE	<1							N/A		
BOLIVIE	<1							N/A		
ERYTHREE	<1	M								
AFRIQUE DU SUD	<1									
FRANCE	<1	M								
KOWEIT	<1									
JORDANIE	<1									
DJIBOUTI	<1									
BAHREIN	<1									
SOUDAN	<1	M								
BANGLADESH	<1									
TIMOR ORIENTAL	<1									
ROYAUME-UNI	0	M								
SINGAPOUR	0									
MYANMAR	Uncon									
SOMALIE	Uncon									
IRAQ	Uncon									

Tableau 3 : légende

Prise	Captures récentes (milliers de tonnes)	
M/C	Membre (M) ou Partie Coopérante Non Contractante (C)	
CN	Captures Nominales	 Soumis
CE	Capture et Effort	 Non soumis
FT	Fréquences de Tailles	 Soumission nulle
RE	Rejets	 Partiellement soumis
SB	Statistiques de Bateaux	 N/A Non applicable
BE	Registre d'Activité de Bateaux Thoniers Etrangers	
RB	Registre de Bateaux	
EC	Fraîcheur des Données	 Bonne (avant l'échéance fixée)  Régulier (dans le mois suivante à l'échéance fixée)  Pauvre (plus d'un mois après l'échéance fixée)

Le programme de suivi des captures mis en place en Indonésie en juin 2002 commence à produire des résultats encourageants. Ce programme implique plusieurs institutions locales et étrangères (DGCF et RIMF d'Indonésie, ACIAR/CSIRO d'Australie et IOTC/OFCF des Seychelles) et a pour but principal l'amélioration des estimations des captures —actuelles et historiques— de thon frais des palangriers qui opèrent dans le pays. Plus de 100 000 poissons ont été pesés (dont 30 000 mesurés) depuis août 2002.

- **Australie** : en 2002, l'Australie a déclaré les données de prise-et-effort des navires de surface et des palangriers domestiques, pour la période 1994-2001. Ces données furent intégrées à la base de données de la CTOI après agrégation, pour satisfaire aux exigences de confidentialité de l'Australie. Par ailleurs, l'Australie a également fourni les données de tailles du thon rouge austral pour l'année 2001.
- **Belize, l'Indonésie, Madagascar, la Malaisie, l'Île Maurice, Oman, les Seychelles et la Thaïlande** ont fourni de nouvelles listes de navires étrangers et/ou domestiques ayant opéré dans l'océan Indien en 2001.
- **Le Japon** a fourni en 2002 des mises à jour des séries de captures nominales (1970-2001) et de prise-et-effort (1970-2001), estimées sur la base des limites CTOI (les précédentes déclarations se référaient aux zones FAO 51 et 57).
- **Le Portugal** a fourni les données de prise-et-effort pour les années antérieures à 2001.
- **Oman** : à l'occasion d'une mission du secrétaire adjoint dans ce pays, le Secrétariat a obtenu les données de prise-et-effort pour les pêcheries artisanales entre 1987 et 1999. Ces séries seront ajoutées à la base de données après validation et vérification.
- **Singapour** a fourni des listes de navires pêchant le thon et les thonidés dans l'océan Indien et débarquant au port de Jurong, pour la période 1992-1994 et pour l'année 2001. Ces données, combinées avec celles provenant d'autres sources, sont utilisées comme base pour les estimations des captures des flottes INN.
- **L'Afrique du sud** a, pour la première fois, déclaré les séries 1997-2000 de prise-et-effort des palangriers opérant dans la zone CTOI. Ce pays soumettra également les séries de prise-et-effort et de fréquences des tailles pour la même période.
- **Taiwan, Chine** : les captures des palangriers surgélateurs pour la période 1954-1969 furent estimées sur la base des nouvelles données, et la série complète des captures de thon rouge austral a été mise à jour à partir des données CCSBT.

Modifications des données dans les bases de la CTOI : Les révisions suivantes, réalisées en 2002, ont conduit à d'importantes modifications des bases de données de la CTOI :

- **Indonésie** : les captures des bateaux artisanaux ont été réestimées pour la période 1993-2001, principalement à partir des données FAO. Les captures actuelles de thon et de thonidés par les pêcheries artisanales sont estimées à plus de 100 000 tonnes.

- **Palangriers glacières ne déclarant pas** : les nouvelles informations historiques, obtenues au Sri Lanka par le biais du programme d'échantillonnage de la CTOI, ont permis de réaliser des estimations préliminaires des captures de thon frais par la flotte de palangriers débarquant à Colombo. Des estimations de captures mises à jour sont également disponibles pour l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie. Le recueil de données historiques dans les ports où débarquent les palangriers glacières, particulièrement en Indonésie, aidera à estimer plus précisément la série temporelle de captures complète (depuis le milieu des années 80).
- **Palangriers surgélateurs ne déclarant pas** : les captures 1985-2000 des palangriers ne déclarant pas ont été, pour la première fois, estimées pour chaque pavillon, sur la base des nouvelles données sur les navires obtenues en 2002.
- **Senneurs à senne tournante d'ex-Union soviétique** : les captures 1995-2000 des senneurs à senne tournante d'ex-Union soviétique ont été réestimées en 2002, sur la base des nouvelles données sur les navires et des taux de captures par bateaux de la CE.
- **La validation et la vérification des données** dans les bases de la CTOI se sont poursuivies durant 2002. Des codes indiquant une qualité douteuse ont été attribués lorsque des incohérences ont été identifiées, aussi bien dans des enregistrements spécifiques que dans des séries entières de captures ou de tailles. En particulier, l'ensemble des statistiques de captures, d'effort et de fréquences de tailles disponibles pour la République de Corée a été déclaré de faible qualité, du fait des nombreuses incohérences.
- **Les données sur les navires de pêche, l'activité des thoniers étrangers et de l'Inventaire des navires** ont été comparées dans le but de compléter autant que possible les séries statistiques sur les navires. Chaque série de données a également été révisée, afin de s'assurer de la cohérence des données enregistrées, particulièrement concernant les modifications dues aux déclarations incohérentes des caractéristiques des navires ou de leur nombre. La base de données des statistiques sur les navires de pêche est considérée comme quasi-complète en ce qui concerne les flottes industrielles (senne tournante et palangre) dans les années récentes.

Problèmes identifiés

En dépit de l'amélioration des données détenues par la CTOI, le Secrétariat a identifié plusieurs problèmes qui entachent l'intégrité, la qualité et la ponctualité des données stockées :

- **Disponibilité des données** : les données peuvent être incomplètes ou non-déclarées du fait de l'absence de suivi des pêcheries, ou bien de l'impossibilité des systèmes statistiques à produire des données fiables, ou encore du fait que les statistiques produites ne sont pas fournies à la CTOI.

Les estimations faites à partir de sources alternatives sont plus ou moins complètes suivant l'information disponible. On peut distinguer les situations suivantes :

- Les programmes d'échantillonnage de la CTOI fournissent des estimations des captures nominales et des fréquences de tailles pour les palangriers glacières, mais aucune donnée n'est disponible pour l'effort de pêche et la localisation des captures.
- Depuis 1989, aucune information sur les fréquences de tailles n'est disponible pour Taiwan, Chine. Ces statistiques sont de première importance, en particulier pour le thon obèse, le germon et les porte-épée capturés par les palangriers. Le faible taux de couverture des statistiques de fréquences de tailles recueillies sur les palangriers du **Japon** est également préoccupant, particulièrement en raison de la rareté des informations sur les tailles. Les statistiques de prise-et-effort et de fréquences des tailles déclarées par la **République de Corée** et les **Philippines** restent de mauvaise qualité.
- À l'exception des pêcheries de canne des Maldives, pour lesquelles des séries de données complètes sont fournies, aucune donnée d'effort n'est disponible pour les pêcheries artisanales, et très peu sur les fréquences de tailles. Ces pêcheries représentent pourtant près de la moitié des captures totales dans l'océan Indien, particulièrement pour les espèces néritiques.
- L'agrégation des données déclarées par espèce et/ou par engin est également préoccupante. Ces dernières années, l'**Indonésie** a déclaré près de 50% de ses captures totales sous forme agrégée. Ces agrégats comprennent une part importante de thons tropicaux et de poissons porte-épée.
- Les captures non-déclarées des flottes de senneurs (30 000 t) et de palangriers (170 000 t) représentent, ces dernières années, jusqu'à 25% des captures totales de thons tropicaux et de poissons porte-épée dans

l'océan Indien. Aucune information n'est disponible concernant les palangriers surgélateurs ne déclarant pas, et les captures nominales ont été estimées, au mieux, sur la base des inventaires de navires, en utilisant les flottes déclarant comme base de comparaison. La situation est identique pour une flotte de 10 senneurs opérant sous pavillon de Belize et du Panama.

- Aucune information n'est disponible pour quelques pêcheries artisanales opérant dans l'océan Indien, principalement en ce qui concerne les premières années d'exploitation. Bien que ces captures aient probablement été peu importantes, il conviendrait d'enquêter sur l'éventuelle disponibilité de données historiques dans chaque pays concerné. Les statistiques de la FAO sont utilisées pour compléter les séries de captures nominales de certains pays qui ne déclarent pas. Les données FAO n'étant pas détaillées par engin, cela oblige fréquemment le Secrétariat à procéder lui-même à cette répartition.
- Les statistiques sur les navires de nombreux pays riverains possédant des flottes artisanales sont inconnues, incomplètes ou peu fiables. C'est le cas de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran, de Madagascar et du Yémen. Le nombre de palangriers ne déclarant pas —principalement de Taiwan, Chine, d'Indonésie (thon frais), du Honduras, de Guinée équatoriale, du Panama, etc.— opérant dans l'océan Indien est également incertain, même si l'effectif récemment estimé représente une amélioration par rapport aux années précédentes. Le manque de déclarations des caractéristiques qui permettraient l'identification individuelle des navires complique la validation des enregistrements de navires.
- **Qualité des données** : des codes indiquant la mauvaise qualité sont attribués à des parties ou à l'intégralité d'une série de captures lorsque de nombreuses incohérences sont relevées durant la validation des données, ou lorsqu'un grand nombre d'hypothèses doit être fait pour les estimations. Depuis la fin des années 80, la proportion de données considérées comme de mauvaise qualité n'a fait qu'augmenter. Cette situation est principalement due à l'accroissement de l'activité des **flottes ne déclarant pas**, dont les captures doivent être estimées par le Secrétariat.
- **Ponctualité des déclarations** : ce point a été abordé plus haut, mais reste une préoccupation majeure.

Discussion générale sur la collecte des données

En dépit des problèmes existants, le GTDS considère que des améliorations significatives ont été faites en ce qui concerne la situation des données, et remercie la Commission pour les efforts consentis à cette fin. En particulier, les informations obtenues des programmes d'échantillonnage de la CTOI sont de première importance, ayant permis de réaliser de meilleures estimations des captures des flottes concernées.

La Communauté européenne a déclaré la quasi-totalité de ses statistiques de captures, avec seulement quelques flottes manquantes (principalement de palangre), qui ne représentent qu'un faible pourcentage des captures et de l'effort totaux.

2. Examen de la situation des espèces

Le président du GTTT a présenté le rapport sur la situation des données concernant les thons tropicaux (document WPDCS-02-07). Ce rapport identifie un certain nombre de problèmes, dont la mauvaise connaissance (ou le manque de déclaration) des captures, de l'effort et des fréquences de tailles pour certaines flottes de thoniers palangriers glaciers et de thoniers palangrier surgélateurs (depuis le milieu des années 80), pour les flottes indonésiennes de palangriers et pour les ex-senneurs soviétiques opérant dorénavant sous pavillon de complaisance (dans les années récentes pour ces deux dernières). Il met également en lumière une divergence entre les captures nominales et les données de prise/effort dans la base de données de la CTOI, pour la flotte japonaise entre 1952 et 1970. Certains de ces problèmes, en particulier la situation des déclarations de Taiwan, Chine et les divergences pour la flotte palangrière japonaise, sont discutés dans le paragraphe 3 de ce rapport.

Le rapport du GTTT présente également les avancées du Secrétariat sur un certain nombre de points, dont : un meilleur niveau de déclaration, en particulier l'acquisition des statistiques des navires omani, l'intégration dans la base CTOI des données de fréquences de taille des senneurs mauriciens et des statistiques de prise/effort et de fréquences de tailles de Corée (encore que la qualité de ces dernières soit considérée comme mauvaise) ; des améliorations dans la collecte des enregistrements de navires, dans le recueil des données d'activité historique et de

tailles auprès des usines de transformation, dans les estimations de captures et de l'effort des flottes ne déclarant pas, et enfin dans la mise en place de programmes d'échantillonnage (en particulier les nouveaux programmes au Sri Lanka et l'opération à grande échelle en Indonésie).

3. Informations sur les Systèmes statistiques nationaux

Le document WPDCS-02-09 discute l'état, dans la base de données de la CTOI, des statistiques de captures et de poids totaux de la pêcherie palangrière japonaise entre 1952 et 1969, ainsi que les solutions possibles pour les améliorer. Ce document a été produit en réponse au rapport du dernier Groupe de travail sur les thons tropicaux, qui relevait des incohérences dans ces données. Le Japon n'a, du moins officiellement, soumis de statistiques de captures en poids que depuis 1970, date à partir de laquelle les données de tailles devinrent disponibles pour la plupart des espèces de thons et de poissons porte-épée. Pour les années antérieures, les données de tailles n'ont été collectées que pour un nombre réduit d'espèces de thons (comme l'albacore et le germon). Plusieurs méthodes de correction des estimations de la base CTOI furent proposées et discutées, y compris celle consistant à supprimer les données de la base et à réestimer les captures en poids en utilisant d'autres sources. Il fut décidé que le Secrétariat et des scientifiques japonais devraient se réunir à une date ultérieure pour définir le meilleur moyen de corriger les données. Il fut signalé que le GTTT, lors de sa dernière réunion, a utilisé aux fins d'évaluation de la ressource, des données de captures d'albacore corrigées pour la période 1952-1969.

La relativement faible couverture des données de fréquences de tailles pour la flotte palangrière japonaise fut également discutée. Les données récentes de fréquences de tailles proviennent essentiellement de navires de formation les tentatives visant à obtenir ces données directement auprès des pêcheurs se sont montrées peu concluantes. Parmi les alternatives possibles figurent des programmes d'observateurs dans l'océan Indien, ainsi que des échantillonnages des débarquements.

Le document WPDCS-02-05, qui présente un rapport sur l'état de la pêcherie thonière profonde taiwanaise dans l'océan Indien, fut présenté et discuté dans le contexte des statistiques nationales. Les informations actuellement collectées pour la pêcherie de thon congelé comprennent les captures annuelles, les données de prise-et-effort des fiches de pêche, les données de tailles et les enregistrements des navires. La couverture des fiches de pêche pour cette flotte était de 50-80%, mais elle a diminué pour atteindre environ 15% entre 1990 et 1992, puis s'est stabilisée aux environs de 20-40%. Récemment, la collecte des données de captures annuelles et des informations de fiches de pêche a été initiée pour les flottes de thoniers palangriers glaciers étrangers. La couverture actuelle de cette opération est faible, mais devrait s'améliorer dans le futur.

En ce qui concerne les progrès dans le recueil des données des navires auxiliaires, seuls 4 navires de ce type sont autorisés à opérer cette année dans la ZEE des Seychelles, contre 7 en 2001 et 9 en 2000. Bien que les caractéristiques de ces navires soient connues, aucune information sur leurs fiches de pêche de ces navires n'a été collectée. De nouvelles données concernant les navires auxiliaires de la CE sont disponibles, et seront présentées lors de la prochaine réunion du GTTT. Le GTDS a souligné que les progrès dans ce domaine sont décevants, puisqu'il avait été décidé que les informations concernant les navires auxiliaires et le déploiement des DCP étaient nécessaires pour améliorer les estimations de l'effort de pêche. Le programme d'observateurs de la CE comporte cependant un formulaire spécifique destiné à collecter les informations sur les opérations liées aux DCP et aux captures associées.

4. Problèmes relatifs à la situation des données et possibles améliorations

Projet CTOI-OFCF : résumé de l'état d'avancement du projet

Le GTDS a été informé de l'état d'avancement du projet CTOI-OFCF visant à améliorer les systèmes nationaux de collecte des données. Les progrès de ce projet ont été satisfaisants, en dépit des difficultés rencontrées dans la mise en place du programme prioritaire en Indonésie et qui ont été plus importantes que prévu (cela a nécessité de configurer plusieurs postes de saisie des données, d'initier les programmes d'échantillonnages des fréquences des tailles et d'établir des accords de coopération avec deux agences différentes). Par ailleurs, le projet CTOI-OFCF a pris en charge le financement et l'assistance technique pour les programmes d'échantillonnage en Thaïlande et au Sri Lanka, ainsi que pour les pêcheries d'albacore au filet maillant et à la ligne d'Oman. Un atelier de formation à WinTuna 2000, le logiciel développé par le Secrétariat pour collecter et traiter les données des pêches, a été organisé en août cette année, et a rassemblé 20 participants de 11 pays. Dans le cadre du projet CTOI-

OFCE, l'Île Maurice a également été dotée de matériel informatique, de logiciels et d'assistance technique pour mettre à jour ses systèmes de saisie et de déclaration des données pour les pêcheries de thon.

Programmes d'observateurs et captures accessoires : nouvelles informations recueillies

Le GTDS a été informé de l'état d'avancement du Plan national de la CE visant à améliorer la collecte des données sur les pêcheries et les captures accessoires. Ce plan a une durée de 4 ans (2002-2006), mais il est prévu qu'il soit poursuivi plus longtemps. Il comprend la mise en place d'un programme d'observateurs pour les flottes de la CE, en collaboration avec l'IRD (France), l'AZTI et l'IEO (Espagne). Le programme d'observateurs couvrira 46 marées de senneurs (30 marées pour la flotte française et 16 pour la flotte espagnole). Il est prévu d'étendre également sa couverture, en particulier aux pêcheries sur DCP dans le canal du Mozambique et au large de la Somalie. Il a été signalé que le programme ne couvre pas les navires appartenant à des ressortissants de la CE mais ne battant pas pavillon d'un état de la CE. Il est cependant possible d'obtenir des résultats par extrapolation, puisqu'ils ont des modes d'opération similaires à ceux des navires battant pavillon d'états de la CE. Un programme similaire va être mis en place pour les palangriers de la CE, bien que les modalités n'en aient pas été clairement indiquées.

Le GTDS a aussi été informé que la Chine place également des observateurs sur ses palangriers et que l'Australie a mis en place un programme d'observateurs pilote pour surveiller les espèces de thons cibles et accessoires dans ses pêcheries de l'océan Indien. Le Royaume Uni a poursuivi son programme d'observateurs pour les navires palangriers et senneurs autorisés à pêcher dans l'archipel des Chagos et a indiqué qu'une partie des résultats en seront présentés durant la prochaine réunion du Comité scientifique. La Seychelles Fishing Authority a également fourni au Secrétariat les informations collectées sur les captures accessoires de la pêche palangrière locale semi-industrielle seychelloise, et également des palangriers taiwanais autorisés ; ces données ont été transmises au Secrétariat.

Exigences statistiques pour le Programme de marquage des thons de l'océan Indien

Le document WPDCS-02-06 présente une proposition visant à améliorer la traçabilité du poisson et les informations de commercialisation des captures de senne tournante. L'objectif principal de cette proposition est d'optimiser l'analyse des taux de récupération des marques pour l'IOTTP¹. L'amélioration de la traçabilité du poisson est également un objectif souhaitable : le groupe de travail a conclu qu'il est nécessaire de déterminer les méthodes permettant d'obtenir ces informations et que celles-ci, une fois obtenues, devraient être incluses dans les bases de données nationales. Il fut également souligné que l'analyse des données de récupération de marques, pour l'estimation de paramètres tels que les taux de mortalité, requiert des données de prise-et-effort présentant une résolution temporelle et spatiale très fine.

Certification des captures : utilisation des certificats de captures pour améliorer les estimations des prises des navires INN

Le Secrétariat a informé le groupe de travail de l'avancement des travaux sur la certification des captures et de la commercialisation. Une courte discussion a eu lieu sur les résultats de la Consultation d'experts FAO sur l'harmonisation de la certification des captures, et sur les problématiques concernant le Programme de document statistique CTOI sur le thon obèse. À ce jour, le Secrétariat ne reçoit aucune information de certification des captures ou de commercialisation de la part des pays participants et seul le Japon a un programme de documentation commerciale opérationnel pour le thon obèse. Les Seychelles ont informé le groupe de travail que, depuis 2001, environ 89 certificats de captures ont été délivrés et que cela a eu un effet positif sur le taux de retour des fiches de pêche des palangriers seychellois. Il est entendu que les programmes de certification des captures représentent un outil important dans l'identification des navires INN et de leur niveau d'activité. Il est également entendu que le programme de document statistique CTOI sur le thon obèse requiert des améliorations dans plusieurs domaines. En particulier, le résumé semestriel actuellement exigé n'est pas suffisant pour identifier les navires INN et les documents de commercialisation originaux devraient être exigés. Par ailleurs, des informations sur les dates de marée ainsi que sur les ports et dates de débarquement et/ou de transbordement devraient être incluses dans les

¹ Indian Ocean Tuna Tagging Programme : Programme de marquage des thons dans l'océan Indien

documents de commercialisation originaux, afin de permettre une estimation du niveau d'activité des navires concernés.

Situation des déclarations de Taiwan, Chine

Un résumé du document WPDCS-02-05 qui présente l'état de la collecte des données et des statistiques de Taiwan, Chine, a déjà été présenté au paragraphe 3 de ce document. Il est également intéressant de mentionner que les données de prise-et-effort ainsi que de fréquences des tailles devraient être disponibles pour des études collaboratives, devant être présentées lors du prochain GTTT. Si les données ne présentent pas de problèmes, elles seront fournies au Secrétariat après la réunion du GTTT.

5. Dissémination des données et documents de la CTOI

Formats standard pour la diffusion des données

Le Secrétariat a présenté le document WPDCS-02-08 qui décrit les nouveaux formats standard utilisés pour la diffusion des données et pour répondre aux demandes de données des parties intéressées. Le Secrétariat a été remercié pour la clarté et la convivialité de ces nouveaux formats. Cependant, le nouveau format devrait comprendre une définition plus précise des données *ad-hoc* et irrégulières.

Préparation des données de captures par tailles (albacore et thon obèse)

Le Secrétariat a présenté le document WPDCS-02-04 qui décrit les hypothèses et les procédures utilisées pour générer les matrices de captures par tailles pour l'albacore et le thon obèse. Ces matrices ont d'ailleurs été utilisées lors de la dernière réunion du GTTT. La plupart des calculs pour l'albacore ont été faits durant la réunion du GTTT et le schéma utilisé pourrait donc nécessiter des modifications ou améliorations ; par contre, les calculs pour le thon obèse ont été faits par le Secrétariat avant la réunion. Plusieurs incertitudes ont été discutées, ainsi que les solutions proposées pour les dissiper. Ces informations sont importantes et devraient être finalisées aussitôt que possible, afin de permettre aux groupes nationaux de conduire leurs analyses avant la réunion du GTTT. Le Secrétariat a signalé que, si l'examen actuel des données de senne tournante par les scientifiques de la CE est terminé à temps, les données de captures par tailles pour le listao, l'albacore et le thon obèse pourraient être fournies dès le 31 mars 2003. Les scientifiques de la CE ont affirmé que l'examen des données 1984-1990 serait complété relativement avant cette échéance.

Le document WPDCS-02-02 présente une estimation alternative des matrices de captures par âge pour l'albacore dans l'océan Indien. Les estimations présentées furent réalisées sur une base trimestrielle en utilisant une clé de longueur par âge, au lieu du découpage des données annuelles extrapolées de captures par tailles et par engin, utilisé lors du précédent GTTT. Cette méthode alternative est plus simple que la réalisation d'un grand nombre d'analyses MULTIFAN pour la décomposition modale. Il fut cependant suggéré que cette tâche serait mieux accomplie à travers un travail collaboratif entre le Secrétariat et les scientifiques nationaux.

Proposition pour le développement d'un Atlas CTOI illustrant les pêcheries thonières de l'océan Indien

La production d'un atlas qui résumerait et illustrerait les pêcheries thonières de l'océan Indien fut discutée. Le dernier document de ce type est un atlas produit par l'IPTP, publié en 1993. Ce type de document est très utile, non seulement pour les scientifiques, mais aussi pour les pêcheurs, les gouvernements, les décideurs et les diverses agences concernées. Le Secrétariat a, en fait, déjà travaillé en vue de la production d'un atlas au format électronique, mais la charge de travail actuelle de son personnel ne permet pas d'en poursuivre le développement. Il fut décidé que la meilleure approche serait de créer un petit groupe qui aurait comme objectif de développer une proposition concernant le format le plus approprié et le type d'informations devant être incluses dans cet atlas. Alain Fonteneau s'est porté volontaire pour assurer la coordination de ce petit groupe.

6. Autres sujets

Disponibilité des statistiques de captures de l'année précédente

Une proposition fut discutée, qui demande que les statistiques de captures de l'année précédente soient rendues disponibles à temps pour la réunion du GTTT. Ces informations seraient utiles pour indiquer si les captures sont similaires, plus élevées ou plus basses que les années précédentes. La satisfaction de cette requête dépend de plusieurs facteurs : i) la réunion du GTTT a lieu en général avant ou peu après l'échéance de déclaration (cela pourrait conduire à des estimations peu fiables car basées sur un sous-ensemble de données trop restreint) ; ii) bien que les statistiques des senneurs soient habituellement disponibles à temps pour le GTTT, cela pourrait ne pas être le cas pour les statistique de palangres.

Il fut décidé que le Secrétariat ferait de son mieux pour fournir les estimations de captures de l'année précédente au GTTT, sachant que la fiabilité de ces estimations dépendra de la ponctualité de la déclaration par les principales flottes thonières.

7. Adoption du rapport

Le rapport de la Quatrième session du GTDS a été adopté le 26 novembre 2002.

Annexe I. Liste des participants

Alejandro Anganuzzi

Deputy Secretary
Indian Ocean Tuna Commission
P.O.Box 1011
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: (+248) 225591
Fax: (+248) 224364
e-mail: aa@iotc.org

David Ardill

Secretary
Indian Ocean Tuna Commission
P.O.Box 1011
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: (+248) 225494
Fax: (+248) 224364
e-mail: iotcsecr@seychelles.net

Juan José Areso

Spanish Fisheries Representative
Oficina Espanola de Pesca (Spanish Fisheries
Office)
P.O.Box 14
Victoria
SEYCHELLES
Phone: (+248) 324578
Fax: (+248) 324578
e-mail: jjareso@seychelles.net

Javier Ariz

Scientist
Instituto Español de Oceanografía
P.O. Box 1373
Carretera de San Andres. No. 45
38080 Santa Cruz de Tenerife
SPAIN
Phone: 34 922 549400
Fax: (+34-922) 54 95 54
e-mail: jat@ieo.rcanaria.es

Haritz Arrizabalaga de Mingo

Dept. of Fisheries Resources
Fisheries and Food Tecnological Institute
Txatxarramendi ugarte, z/g
48395 Sukarrieta
SPAIN
Phone: 602 9400
Fax: 34 94 687 00 06
e-mail: harri@suk.azti.es

Rose-Marie Bargain

Industrial Fisheries Research Manager
Seychelles Fishing Authority
P.O. Box 449
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: (+248) 670300
Fax: (+248) 224508
e-mail: rbargain@sfa.sc

Shui-Kai Chang

Fisheries Administration, Council of Agriculture
No. 1, Fishing Harbour North 1st Road, Chine
Cheng District,
80628 KAOHSIUNG
TAIWAN
Phone: 866-7-813-6215
Fax: 886 7 8136592
e-mail: skchang@mail.dsfrdc.gov.tw

Manuel Ducrocq

Responsable Bureau Peche
DAF-Service des pêche et de l'environnement
marin
BP 103
Mamoudzou
97600 Mayotte
FRANCE
Phone: 269 61 1282
Fax: 269 61 35 13
e-mail: daf.spem.mayotte@wanadoo.fr

Juan Manuel Elices

Asociacion Nacional de Armadores de Buques
Atuneros Congeladores (ANABAC)
Txibitxiaga, 24 entreplanta
48730 Bermeo
SPAIN
Phone: 91 350 45 32/34
Fax: (+34-91) 359 8441
e-mail: indemar1@telefonica.com

John Kalish

Program Leader
Fisheries and Marine Sciences
G.P.O. Box 858
2615 Canberra
AUSTRALIA
Phone: (+61-2) 6272 4045
Fax: 61 2 6272 4014
e-mail: john.kalish@brs.gov.au

Alain Fonteneau

Scientist
Institut de recherche pour le développement
P.O. Box 570
Victoria
SEYCHELLES
Phone: 22 47 42
Fax: +248-22 45 08
e-mail: irdsey@seychelles.net

Geoffrey Kirkwood

Director
Renewable Resource Assessment Group, Imperial
college
RSM Building, Prince Consort Road
SW7 2BP London
ENGLAND
Phone: (+44-207) 594 9272/73
Fax: 44-207-589-5319
e-mail: g.kirkwood@ic.ac.uk

Marco A. Garcia

Systems Analyst/Programmer, IOTC
Indian Ocean Tuna Commission
P.O.Box 1011
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: 225494
Fax: (+248) 224364
e-mail: marco.garcia@iotc.org

Xu Liuxiong

Researcher
Shanghai Fisheries University
P.O.Box 85
334 Jun Gong Road
200090 Shanghai
CHINA
Phone: 0086-21-65710205
Fax: 86 21 65710203
e-mail: lxxu@shfu.edu.cn

Miguel Herrera

Data Manager
Indian Ocean Tuna Commission
P.O.Box 1011
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: (+248) 225494
Fax: (+248) 224364
e-mail: mh@iotc.org

Vincent Lucas

Fisheries Biologist - tuna section
Seychelles Fishing Authority
P.O. Box 449
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: 248 670300
Fax: (+248) 224508
e-mail: vlucas@sfa.sc

Francis Marsac

Directeur, Unité de recherches #109
Institut de recherches pour le développement
B.P. 172
CEDEX 97492 Ste. Clothilde
LA REUNION
Phone: 262 262 295629
Fax: 262 262 284879
e-mail: marsac@ird.fr

Peter Makoto Miyake

Scientific Advisor
Japan Tuna
3-3-4 Shimorenjaku, Mitaka-Shi
181 0013 Tokyo
JAPAN
Phone: (+81) 422 46 3917
Fax: 81 422 43 7089
e-mail: miyake@sistelcom.com

Tsutomu (Tom) Nishida

Research Coordinator for Ocean and Resources
National Research Institute of Far Seas Fisheries
5-7-1, Orido
424-8633 Shimizu-shi
JAPAN
Phone: 0543 36-6037 / 36 6000
Fax: +81-543-359-642
e-mail: tnishida@affrc.go.jp

Devanand Norungee

Scientific Officer
Albion Fisheries Research Centre
Albion
MAURITIUS
Phone: (+230) 2384829
Fax: (+230) 2384184; 2081929
e-mail: fish@int.net.mu

Hiroaki Okamoto

Scientific Researcher
National Research Institute of Far Seas Fisheries
5-7-1, Orido
424-8633 Shimizu-shi
JAPAN
Phone: 81-543-36-6044
Fax: +81-543-359-642
e-mail: okamoto@affrc.go.jp

Pilar Pallarés

Scientist
Instituto Español de Oceanografía
Corazón De María 8
28002 Madrid
SPAIN
Phone: 34 91 3473620
Fax: 34-91-413 5597
e-mail: pilar.pallares@md.ieo.es

Renaud Pianet

Chercheur Oceanographe
IRD - Centre de Recherche Halieutique
Méditerranéenne et Tropicale
B.P. 171
Av. Jean Monnet
CEDEX 34203 Sète
FRANCE
Phone: (+33-4) 99 573239
Fax: 33 4 99 57 32 95
e-mail: pianet@ird.fr

V.S. Somvanshi

Director-General, Fishery Survey of India
Ministry of Agriculture
Botawala Chambers, Sir P M Road, Fort
400 001 Mumbai
INDIA
Phone: (+91-022) 2617101
Fax: (+91-022) 2702270/2617144
e-mail: fsi@bom.nic.in

Marc Taquet

Directeur du Laboratoire Ressources Halieutiques
IFREMER, Délégation de la Réunion
B.P. 60
Rue Jean Bertho
Cedex 97822 Le Port
FRANCE
Phone: +262-42 03 40
Fax: (+262) 262 43 36 84
e-mail: marc.taquet@ifremer.fr

Andrew Thomas

Fisheries Research Officer
Seychelles Fishing Authority
P.O. Box 449
Fishing Port
Victoria
SEYCHELLES
Phone: 248 670 300
Fax: (+248) 224508
e-mail: athomas@sfa.sc

Bertrand Wendling

Technical Advisor
Seychelles Fishing Authority
P.O. Box 478
Mahe
SEYCHELLES
Phone: 77 95 27
Fax:
e-mail: wendling@seychelles.net

Annexe II. Ordre du jour de la réunion

1. *Bilan de l'avancement des travaux du Secrétariat sur les questions relatives aux données*
 - *État général de la soumission des données en 2002.*
 - *État des bases de données de la CTOI.*
 - *Progrès réalisés en 2002 et problèmes restants.*

2. *Examen de la situation par espèce*
 - *GTTT*

3. *Le point sur les systèmes statistiques nationaux*
 - *Rapport sur les problématiques liées au programme UE de suivi de la seine tournante.*
 - *Progrès dans la collecte de données des bateaux d'assistance*
 - *Captures japonaises pour la première période*

4. *Problèmes affectant les données et possibles améliorations*
 - *Projet CTOI-OFCE. Bref résumé sur l'état du projet.*
 - *Programmes d'observateurs et données de prises accessoires.*
 - *Besoins statistiques pour le Programme de marquage du thon dans l'océan Indien.*
 - *Information de certification des captures : utilisation de certificats de captures pour améliorer les estimations de captures par les navires INN. Nouvelles informations.*
 - *Situation de la soumission des données de Taïwan, Chine.*

5. *Dissémination des données et documents de la CTOI*
 - *Formats standard pour la diffusion des données.*
 - *Préparation des données de captures par tailles (albacore et thon obèse.)*
 - *Proposition d'un Atlas CTOI illustrant les pêcheries de thon de l'océan Indien.*

6. *Autres sujets*
 - *Disponibilité des statistiques de captures de l'année précédente*

7. *Adoption du rapport*

Annexe III. Liste des documents

WPDCS-02-01	Progress Report of the Secretariat. <i>IOTC Secretariat</i>
WPDCS-02-02	Catch at age matrix of Indian Ocean yellowfin tuna estimated on a quarterly basis and using an age length key. <i>Fonteneau, A., Lumineau, O.</i>
WPDCS-02-04	Notes on the preparation of catch-at-size datasets. <i>IOTC Secretariat</i>
WPDCS-02-05	Status Report of Taiwan deep sea tuna fishery in the Indian Ocean. <i>Shui-Kai Chang</i>
WPDCS-02-06	Note upon additional specific statistical needs of purse seiners fleets during the IOTTP. <i>Fonteneau, A.</i>
WPDCS-02-07	Report from the WPTT on the data situation for tropical tunas.
WPDCS-02-08	IOTC Standard formats for data dissemination
WPDCS-02-09	Status and Improvement of the total catch in weight statistics for the Japanese longline fishery during 1952-1969 kept in the Indian Ocean